

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7317031801**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7317031801>

Cette annonce a été mise en ligne le **21 janvier 2023** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **81 - TARN**

Le 18 novembre 2022, Sallele Energies, société par actions simplifiée au capital de 1.470,69 euros, dont le siège social est situé 32, chemin de Touny, 81150 Lagrave et dont le numéro unique d'identification est 510 475 999 R.C.S. Albi (ci-après « Sallele Energies ») et HP POM ALP Energies, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 32, chemin de Touny, 81150 Lagrave et dont le numéro unique d'identification est 520 032 467 R.C.S. Albi (ci-après « HP POM ALP Energies ») ont conclu un traité de fusion, prévoyant la fusion simplifiée par voie d'absorption de HP POM ALP Energies par Sallele Energies.

Pendant la période comprise entre la date de dépôt du traité de fusion au greffe du Tribunal de commerce d'Albi et la date de réalisation de la fusion, la société AFR Finco Rosace a détenu en permanence la totalité des actions composant le capital social des sociétés Sallele Energies et HP POM ALP Energies. En conséquence, il n'est procédé à aucune augmentation de capital de la société Sallele Energies.

Les apports effectués par la société HP POM ALP Energies n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions de la société Sallele Energies, aucun rapport d'échange n'est établi.

Conformément au traité de fusion, le président de Sallele Energies a, par décision en date du 31 décembre 2022, constaté l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu par l'article R. 236-2 du Code de commerce et la réalisation définitive de la fusion.

En conséquence, la fusion a définitivement été réalisée le 31 décembre 2022 et la société HP POM ALP Energies a définitivement été dissoute, sans liquidation, suite à sa fusion par voie d'absorption par la société Sallele Energies.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

